



Procès-verbal | 16 janvier 2024
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École des Rapides-Deschênes

Membres parents : Mme Suzanne Godbout
Mme Sophie Benoit-Bjorson
Mme Marie-Ève Giroux

Mme Sophie Bertrand-Piché
Mme Julie Mercier
M. Jean-François Chiasson

Personnel : M. Sylvain Leduc
Mme Sophie Ladouceur

Mme Kim Chénier
Mme Mylène Larocque

Direction : Jocelyn Bourdon

Absent : Mme Myrto Mailloux
Mme Suzette Bernard



Procès-verbal | 16 janvier 2024

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

ORDRE DU JOUR

1. Présences et vérification du quorum

Mme Godbout souhaite la bienvenue aux membres. Elle constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La rencontre débute à 19h02. M. Chiasson propose et appuyer par Mme Mercier d'adopter l'ordre du jour.

Mme Marie-Ève Giroux demande d'ajouter un point en lien avec la sécurité dans la cour d'école. De plus, à la demande de Mme Mercier ajouter un deuxième point au numéro 7 plan de rattrape du MEES suite à la grève des enseignants.

3. Question du public

Aucun membre du public

4. Adoption du procès-verbal du 14 novembre 2024 et suivis

Mme Benoit-Bjorson propose et appuyer par M. Chiasson d'adopter le procès-verbal du 14 novembre 2024.

Il n'y a aucun suivi.

5. Correspondance

Aucune correspondance



Procès-verbal | 16 janvier 2024

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

6. Points de discussion et de décision

6.1 Modification aux règles de vie (5. Matériel scolaire et objets personnels) Adoption

M. Bourdon demande une modification aux règles de vie au numéro 5, voici la proposition :

Les objets électroniques, les cellulaires et montres intelligentes sont interdits et seront immédiatement confisqués. Un suivi sera fait auprès des parents.

Les objets dangereux (briquet, canif, pétard, etc.) sont interdits et seront immédiatement confisqués.

Tout matériel de l'école abîmé ou perdu devra être remboursé ou remplacé par le parent.

Mme Benoit-Bjorson propose et appuyez par Mme Chénier la modification aux règles de vie numéro 5.

6.2 Suivi des travaux Bassin

Mme Godbout explique la correspondance reçue en lien avec l'insatisfaction des parents de l'école des Cavaliers qui seront relocalisés à notre école l'année prochaine en raison du changement de bassin. Le CE n'a aucun pouvoir décisionnel à ce sujet. Mme Godbout répondra via une lettre à la correspondance reçue.

6.3 Fondation – projets

Mme Mercier mentionne que la fondation ne s'est pas rencontrée durant la grève des enseignants. M. Bourdon informe que le projet de classe extérieur débutera cette année. Ils consulteront le personnel pour l'emplacement.

6.4 Sécurité aux abords de l'école

M. Chiasson demande si nous allons avoir un nouveau brigadier, car la brigadière a quitté pour des raisons médicales. M. Bourdon fera un suivi auprès des policiers.

Mme Giroux demande si la cour d'école en raison du mauvais temps doit être déblayée où appliquer du sable par le déneigeur. Lors du redoux, ceci est dangereux, puisque ceci gèle et fait des crevasses. M. Bourdon mentionne que ceci n'est pas inclus dans le contrat du déneigeur, il faut payer un surplus pour qu'il applique du sel dans la cour. Mme Chénier informe que cette semaine, le trottoir près de l'entrée du stationnement de St-Médard était très glacé. M. Bourdon fera un suivi.

6.5 Aménagement de la cour d'école

Une nouvelle demande de subvention au MEES pour le projet de revitalisation et verdissement de la cour d'école sera envoyée par M. Bourdon. L'année dernière celle-ci n'a pas été retenue, car il avait trop de projets déposés au MEES.



Procès-verbal | 16 janvier 2024

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

6.6 Projet éducatif

Celui-ci sera présenté au prochain CE

7. Points d'information

7.1 Plan de rattrapage du MEES

M. Bourdon explique l'objectif du plan de rattrapage ainsi que les étapes à venir pour mettre en place le plan. Mme Benoit-Bjorson demande s'il y aura une modification des examens du ministère. M. Bourdon informe qu'il n'y aura pas de modification des examens cependant les dates des examens pourraient être changés.

8. Rapports

8.1 Présidente

Mme Godbout n'a pas de message.

8.2 Directeur

M. Bourdon n'a pas de message.

8.3 Délégué aux comités parents

Aucun représentant, mais Mme Suzette à envoyer un courriel.

8.4 OPP

Aucun message

8.5 Enseignants

M. Leduc évoque que les équipes sportives ont commencé la semaine dernière. Tel que le volley-ball, basket-ball, ultime frisbee et Ringuette. D'autres activités seront à venir.

8.6 Personnel de soutien

Aucun message



Procès-verbal | 16 janvier 2024 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École des Rapides-Deschênes

8.7 Responsable du service de garde

Mme Ladouceur mentionne que d'ici deux semaines, il y aura de nouvelles activités parascolaires qui débiteront.

8.8 Rapports du délégué au comité E.H.D.A.A

Aucun membre

9 Varia

10 Levée de la réunion

Mme Giroux propose et appuyer par M. Chiasson la levée de la séance à 20h17.